



Conseil économique et social

Distr. limitée
29 mars 2000
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-troisième session

27-31 mars 2000

Point 8 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Projet de rapport

Vice-Président et Rapporteur : Easton **Williams** (Jamaïque)

Chapitre I

Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

[à compléter]

Chapitre II

Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement

1. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 3 de l'ordre du jour intitulé « Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement : a) thème spécial : parité, population et développement; b) session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner et d'évaluer l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement », à ses 1re et 2e séances, le 27 mars 2000. Au titre du point 3 de l'ordre du jour la Commission était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2000/2);

b) Rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale en 2000 : population, parité et développement (E/CN.9/2000/3);

c) Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes relatifs à la population : condition de la femme, population et développement (E/CN.9/2000/4);

d) Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2000/5).

2. À la 1re séance, le 27 mars, le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU a fait une déclaration liminaire.

3. À la même séance, des déclarations ont été faites par la Directrice adjointe et Chef du Service de l'analyse démographique de la Division de la population, qui a présenté le rapport succinct du Secrétaire

général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale en 2000 : population, parité et développement (E/CN.9/2000/3), la responsable du Groupe thématique de la parité entre les sexes du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), qui a présenté le rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes relatifs à la population : condition de la femme, population et développement (E/CN.9/2000/4); et le Directeur de la Division des questions techniques et des politiques qui a présenté le rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2000/5) et le rapport du Secrétaire général sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2000/2).

4. Toujours à la 1re séance, des déclarations ont été faites par les représentants du Japon, de la Chine et des États-Unis d'Amérique, et par l'observateur du Portugal (au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Chypre et Turquie).

5. À la 2e séance, le 27 mars, les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations : Fédération de Russie, Jamaïque, Nigéria, Algérie, Afrique du Sud, Canada, Bélarus, Italie, Belgique, République islamique d'Iran et Suède.

6. À la même séance, les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et de l'Organisation mondiale de la santé ont fait des déclarations.

Chapitre III

Expérience des pays en matière de population : parité, population et développement

7. La Commission de la population et du développement a examiné le point 4 de l'ordre du jour intitulé « Débat général consacré à l'expérience des pays en matière de population : parité, population et dévelop-

pement », de la 3e à la 5e séance, les 28 et 29 mars 2000.

8. À la 3e séance, le 28 mars, les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations : Croatie, Inde, Bangladesh, Pakistan, Chine, Fédération de Russie, République de Corée, Suède, Panama, Brésil, Ouganda, Canada et Pays-Bas.

9. À la même séance, l'observateur de l'Organisation internationale des migrations a fait une déclaration.

10. Toujours à la 3e séance, le représentant de l'Organisation internationale du Travail a fait une déclaration.

11. À la 4e séance, le 28 mars, les représentants de l'Algérie, d'El Salvador, de l'Afrique du Sud, de l'Ukraine, de la Turquie, de la Malaisie et de la Thaïlande, ainsi que les observateurs du Burkina Faso et du Saint-Siège ont fait des déclarations.

12. À la 5e séance, le 29 mars, les représentants des Philippines, d'Haïti, du Malawi et du Mexique, ainsi que les observateurs du Lesotho, de la Tunisie, de la République dominicaine, de l'Autriche et de la Norvège ont fait des déclarations.

Chapitre IV

Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir

13. À sa 5e séance, le 29 mars 2000, la Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 5 de son ordre du jour intitulé « Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir ».

14. À la même séance, le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration liminaire.

15. Toujours à la même séance, le représentant des États-Unis d'Amérique a fait une déclaration.

Chapitre V

Exécution du Programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

16. À sa 6e séance, le 29 mars 2000, la Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 6 de son ordre du jour intitulé « Exécution du Programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population ». Elle était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général intitulé « Exécution du programme et avancement des travaux dans le domaine de la population en 1999 : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales » (E/CN.9/2000/6);

b) Note du Secrétaire général sur le projet de plan à moyen terme de la Division de la population des Nations Unies pour la période comprise entre 2002 et 2005 (E/CN.9/2000/CRP.2).

17. À la même séance, le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration liminaire.

18. Toujours à la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, du Bangladesh et de la République islamique d'Iran et par les observateurs du Portugal (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne, de la Bulgarie, de la République tchèque, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de Chypre et de la Turquie), de la Pologne et de la Norvège.

19. À la même séance également, des déclarations ont été faites par les représentants de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Le représentant du Bureau des commissions régionales à New York a donné lecture de déclarations au nom de la Commission économique pour l'Europe et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

20. Toujours à la même séance, des déclarations ont été faites par les directeurs de la Division de la promo-

tion de la femme, de la Division des politiques sociales et du développement social, de la Division du développement durable et de la Division des statistiques du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Chapitre VI

Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de la Commission

[À compléter]

Chapitre VII

Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-troisième session

[À compléter]

Chapitre VIII

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

21. La Commission de la population et du développement a tenu sa trente-troisième session au Siège des Nations Unies du 27 au 31 mars 2000. Elle a tenu ... séances (de la 1re à la ...).

22. La session a été ouverte par le Président de la trente-deuxième session, M. Robert Cliquet (Belgique).

23. Des déclarations liminaires ont été faites par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population et le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

B. Participation

24. Ont participé à la session ... États membres de la Commission. Des observateurs d'autres États Membres des Nations Unies et de ... États non membres y ont aussi participé. Étaient également présents des représentants d'institutions spécialisées, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales. La liste des participants fait l'objet de l'annexe ... du présent rapport (annexe à ajouter).

C. Élection du Bureau

25. À ses 1re, 2e et 5e séances, les 27 et 29 mars 2000, la Commission a élu par acclamation le Bureau suivant :

<i>Président :</i>	Simon B. Arap Bullut (Kenya)
<i>Vice-Présidents :</i>	Antonio Golini (Italie)
	Alica Wertheimer-Baletic (Croatie)
	Mohammad Ali Zarie Zare (République islamique d'Iran)
<i>Vice-Président/ Rapporteur :</i>	Easton Williams (Jamaïque)

D. Rapport du Bureau sur sa réunion intersessions

26. À sa 1re séance, le 27 mars, la Commission a entendu une déclaration de M. Robert Cliquet (Belgique), Président de la trente-deuxième session de la Commission, qui a présenté le rapport du Bureau de la Commission sur les travaux de la réunion intersessions (E/CN.9/2000/CRP.1) (anglais seulement) qu'il avait tenue au Siège des Nations Unies, à New York, le 27 juin 1999. Le Directeur de la Division de la population a également fait une déclaration.

27. À la même séance, la Commission a pris note du rapport du Bureau sur les travaux de sa réunion intersessions (E/CN.9/2000/CRP.1).

E. Ordre du jour

28. À sa 1re séance, le 22 février, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document E/CN.9/2000/1. L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :
 - a) Rapport du Bureau sur les travaux de sa réunion intersessions;
 - b) Ordre du jour et organisation des travaux.
3. Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement :
 - a) Thème spécial : parité, population et développement;
 - b) Session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner et d'évaluer l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.
4. Débat général consacré à l'expérience des pays en matière de population : parité, population et développement.
5. Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir.
6. Exécution du Programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population.
7. Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de la Commission.
8. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-troisième session.

F. Documentation

29. La liste des documents dont la Commission était saisie à sa trente-troisième session figure à l'annexe ... du présent rapport (annexe à ajouter).